



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bolton-Ouest, tenue le lundi 10 juillet 2017 à 19h31 à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Donald Badger, maire.

Présents :

Donald Badger, maire
Robert Chartier, conseiller n° 1
Lindsay Tuer, conseillère n° 2
Julian Tuer, conseiller n° 3
Denis Vaillancourt, conseiller n° 4
Jacques Drolet, conseiller n° 5
Cedric Briggs, conseiller n° 6
Jean-François Grandmont, directeur général et secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR

SÉANCE DU 10 JUILLET 2017 À L'HÔTEL DE VILLE À 19H31

- 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES 7 ET 28 JUIN 2017**
- 4. CORRESPONDANCE**
- 5. URBANISME**
 - 5.1. Demande de dérogation mineure #2017-03-0001 pour le lot 5 193 105 situé sur le chemin Paramount
 - 5.2. Demande de dérogation mineure #2017-06-0002 pour le lot 5 192 713 situé au 36, chemin Mason
- 6. ADMINISTRATION**
 - 6.1. Approbation des comptes et transferts
 - 6.2. Rapport des dépenses autorisées
 - 6.3. Dépôt du rapport du vérificateur en août
 - 6.4. Heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville
 - 6.5. Ressources humaines - Horaire des employés
 - 6.6. Assurances générales - Renouvellement
- 7. VOIRIE**
 - 7.1. Émondage
 - 7.2. Excavations R.P. Hume Inc. - Entente d'ajustement
 - 7.3. Chemins - Réparations - Autorisation
 - 7.4. Piquets avec drapeaux - Autorisation
- 8. ENVIRONNEMENT**
 - 8.1. Qualité de l'eau (résultats IDEC) des ruisseaux de Bolton-Ouest en 2016
- 9. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 9.1. Pancartes Vélo
- 10. VARIA**
 - 10.1. Fête des voisins - Annulation
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 12. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**



1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire à 19h31.

n°110-0717

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Cedric Briggs, APPUYÉ par le conseiller Julian Tuer et résolu d'adopter l'ordre du jour présenté en gardant le varia ouvert et en ajoutant les points suivants :

- 10.2 Berce du Caucase
- 10.3 Banque alimentaire

Adoptée à l'unanimité

n°111-0717

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES 7 ET 28 JUIN 2017

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Julian Tuer, APPUYÉ par le conseiller Jacques Drolet et résolu d'adopter les procès-verbaux des 7 et 28 juin 2017 avec les corrections suivantes dans le procès-verbal du 7 juin :

- Au point 5.1 de la version anglaise, en ajoutant le nombre de suivis d'inspection (5);
- Au point 5.2, dans la version française, en corrigeant dans le titre la date du « 2 mars » par la date du « 6 avril ».

Adoptée à l'unanimité

4. CORRESPONDANCE

Aucun nouveau document à déposer.

5. URBANISME

n°112-0717

5.1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2017-03-0001 POUR LE LOT 5 193 105 SITUÉ SUR LE CHEMIN PARAMOUNT

Monsieur Jean-François Grandmont, directeur général et secrétaire-trésorier présente la demande de dérogation mineure #2017-03-0001 assistée par monsieur le conseiller Jacques Drolet. La parole est donnée à tout intéressé désirant se faire entendre relativement à cette demande.

ATTENDU QU'UNE demande de dérogation mineure a été déposée concernant la réduction de la marge de recul avant à 17.5 mètres au lieu de 25 mètres ainsi que la marge de recul latérale nord à 12 mètres au lieu de 15 mètres, tel que requis par l'annexe C du règlement de zonage #264-2008;



ATTENDU QUE la réglementation actuelle cause un préjudice sérieux au demandeur;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires voisins, de leurs droits de propriété, respecte les objectifs du Plan d'urbanisme et que la demande a été effectuée de bonne foi;

ATTENDU QUE la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, par sa recommandation #0617-013, est d'approuver la demande.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Drolet, APPUYÉ par la conseillère Lindsay Tuer, et résolu:

- que la municipalité de Bolton-Ouest approuve la demande de dérogation mineure #2017-03-0001 présentée par monsieur Pierre Boulais au bénéfice du lot 5 193 105 du cadastre du Québec situé sur le chemin Paramount et d'autoriser la demande de réduction de la marge de recul avant à 17.5 mètres au lieu de 25 mètres ainsi que la réduction de la marge de recul latérale nord à 12 mètres au lieu de 15 mètres, tel que requis par l'annexe C du règlement de zonage #264-2008;
- que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

n°113-0717

5.2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2017-06-0002 POUR LE LOT 5 192 713 SITUÉ AU 36 CHEMIN MASON

ATTENDU QUE ce projet doit être réétudié par le CCU et que la municipalité est dans l'attente de directive du propriétaire.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Drolet, APPUYÉ par la conseillère Lindsay Tuer, et résolu de reporter l'étude de la présente demande de dérogation mineure au conseil du 7 août 2017 et de recevoir l'information du Service de sécurité incendie de Lac-Brome.

Adoptée à l'unanimité

6. ADMINISTRATION

n°114-0717

6.1. APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS

Solde à la banque au 31 mai 2017	114 711,22 \$
Balance de fermeture au 30 juin 2017	451 281,33 \$

IL EST PROPOSÉ par Robert Chartier, APPUYÉ par Cedric Briggs et résolu d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques du 10 juillet 2017 au montant de 93 235,44 \$ et d'autoriser le directeur général à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

Adoptée à l'unanimité



6.2. RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES

Le directeur général dépose le rapport des dépenses autorisées.

n°115-0717

6.3. DÉPÔT DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EN AOÛT

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vaillancourt, APPUYÉ par le conseiller Jacques Drolet et résolu de donner avis que le rapport du vérificateur sur le rapport financier 2016 soit déposé au conseil du 7 août 2017.

Adoptée à l'unanimité

n°116-0717

6.4. HEURES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vaillancourt, APPUYÉ par le conseiller Cedric Briggs et résolu que les heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville soient établies comme suit :

Lundi au jeudi :

8h30 à 12 h et de 13h à 16h30

Vendredi :

8h30 à 12h

Adoptée à l'unanimité

n°117-0717

6.5. RESSOURCES HUMAINES - HORAIRE DES EMPLOYÉS

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Julian Tuer, APPUYÉ par la conseillère Lindsay Tuer et résolu :

- que la semaine habituelle de travail de l'adjointe administrative et du responsable de l'urbanisme et inspecteur municipal soit de 36 h par semaine répartie du 4 jours et demi de travail;
- que l'horaire de l'employé de voirie soit adapté selon les besoins de la municipalité, mais basé sur une moyenne de 20 h par semaine annuellement.

Adoptée à l'unanimité

n°118-0717

6.6. ASSURANCES GÉNÉRALES - RENOUELEMENT

ATTENDU QUE la police d'assurances générales vient à échéance le 17 juillet prochain, mais que les conditions de renouvellement ne sont pas encore connues.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Julian Tuer, APPUYÉ par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu :

- d'autoriser le directeur général à négocier et à autoriser, pour et au nom de la Municipalité de Bolton-Ouest une prolongation ou un renouvellement du contrat s'assurances générales de la Municipalité et à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité



7. VOIRIE

n°119-0717 7.1. ÉMONDAGE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Robert Chartier, APPUYÉ par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu :

- d'autoriser le directeur général à octroyer tout contrat pour des services d'émondage pour et au nom de la Municipalité de Bolton-Ouest et à signer tout document à cet effet pour un montant estimé à 3500 \$ plus taxes;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la municipalité (budget courant).

Adoptée à l'unanimité

n°120-0717 7.2. EXCAVATION R.P. HUME INC. - ENTENTE D'AJUSTEMENT

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lindsay Tuer, APPUYÉ par le conseiller Cedric Briggs et résolu d'autoriser le directeur général à négocier et à signer une entente avec Excavation R.P. Hume Inc. concernant la compensation de sommes dues à la Municipalité relativement au contrat de déneigement, et ceci au plus tard le 15 décembre 2017.

Adoptée à l'unanimité

n°121-0717 7.3. CHEMINS - RÉPARATIONS - AUTORISATION

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lindsay Tuer, APPUYÉ par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu :

- d'autoriser le directeur général à octroyer, pour et au nom de la municipalité, tout contrat pour la réparation de chemins suite aux fortes pluies des dernières semaines pour un montant maximal estimé de 3000 \$ plus taxes;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la municipalité (budget courant).

Adoptée à l'unanimité

n°122-0717 7.4. PIQUETS AVEC DRAPEAU - AUTORISATION

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lindsay Tuer, APPUYÉ par le conseiller Julian Tuer et résolu :

- d'accepter la proposition de Technobois pour la fourniture de 200 piquets avec drapeau au montant de 190 \$ plus taxes et frais de livraison (50\$);
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la municipalité (budget courant).

Adoptée à l'unanimité



8. ENVIRONNEMENT

n°123-0717

8.1. QUALITÉ DE L'EAU (RÉSULTATS IDEC) DES RUISSEAUX DE BOLTON-OUEST EN 2016

Monsieur Denis Vaillancourt donne des explications sur le rapport d'analyse de la qualité de l'eau des ruisseaux de Bolton-Ouest pour l'année 2016.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Drolet, APPUYÉ par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu que le rapport d'analyse de la qualité de l'eau (résultats IDEC) des ruisseaux de Bolton-Ouest en 2016 préparé par messieurs Denis Vaillancourt et Michael Ferland soit publié sur le site internet de la municipalité et transmis à la MRC Brome-Missisquoi.

Adoptée à l'unanimité

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

n°124-0717

9.1. PANCARTES VÉLO

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Cedric Briggs, APPUYÉ par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu d'installer des pancartes pour sensibiliser les automobilistes à respecter une distance de sécurité minimale de 1,5 mètre entre leur véhicule et les cyclistes sur les chemins Argyll, Bailey, Brill, Foster, Spicer et Stukely.

Adoptée à l'unanimité

10. VARIA

n°125-0717

10.1. FÊTE DES VOISINS - ANNULATION

ATTENDU le manque de bénévoles.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Robert Chartier, appuyé par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu d'annuler la fête des voisins du 12 août prochain.

Le maire appelle le vote.

Ont voté en faveur : Les conseillers Julian Tuer, Denis Vaillancourt, Robert Chartier, Cedric Briggs et la conseillère Lindsay Tuer.

A voté contre : le conseiller Jacques Drolet.

EN FAVEUR : 5

CONTRE : 1

Adoptée sur division

10.2. BERCE DU CAUCASE

Monsieur le conseiller Jacques Drolet donne de l'information aux personnes présentes sur la berce du Caucase. Il mentionne que certaines municipalités se regroupent pour l'éradiquer. Une copie du dépliant produit par la ville de Lac-Brome est mise à la disposition des citoyens.



10.3. BANQUE ALIMENTAIRE

Monsieur le conseiller Jacques Drolet rappelle l'invitation aux citoyens à partager avec la banque alimentaire de Lac-Brome le surplus (rang supplémentaire) de leur potager.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

n°126-0717

12. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Julian Tuer, appuyé par la conseillère Lindsay Tuer et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Jean-François Grandmont
Directeur général
Secrétaire-trésorier

Donald Badger
Maire

LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL AURA LIEU LE LUNDI 7 AOÛT 2017 à 19h30. LE PROCÈS-VERBAL N'EST PAS OFFICIEL TANT QU'IL N'EST PAS ADOPTÉ ET SIGNÉ À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE DU CONSEIL.